

## Compte rendu du conseil municipal.

Séance du 29 juin 2009 à 19h15.

Présents : Mmes Lætitia BOUVRAT , Séverine DESPREZ, et Amélie GARRET.  
Mrs Claude ANTOINE Gérard BURNEY, Thierry DUBOIS, Daniel GEORGES, François GUEDIN, Philippe HUBACHER, François LAURENT, Patrick POIRSON, Jean-Charles REDOUTEY et Christian RONJAT.

Absente excusée : Mme Denise RIGOULOT.

Secrétaire : Séverine DESPREZ.

### ORDRE DU JOUR :

- Informations diverses.
- DPU.
- Renforcement réseau concédé d'électricité.
- Communauté de Communes : Christian RONJAT.
- Point sur les travaux en cours.
- Travaux du gymnase : désignation de responsables.
- Examen devis pour réparation battant d'une cloche.
- Demande d'apprentissage à l'école maternelle.
- Etude demande projet d'accueil adolescents.
- Vote subvention complémentaire CCAS.
- Questions diverses.

### INFORMATIONS DIVERSES.

- M. le Maire ouvre la séance en rappelant les manifestations à venir :
- cérémonie du 14 juillet 2009 suivie d'un apéritif et d'un repas. Les inscriptions pour le repas sont ouvertes. L'association « Faverney, Patrimoine et Animation » proposera des jeux gratuits pour les enfants l'après-midi.
- dans le cadre du 20<sup>ème</sup> Festival International de Folklore qui se déroulera à Port-Sur-Saône du 10 au 16 août 2009, Faverney accueillera une troupe du Portugal, plus précisément de l'île de Madère le vendredi 14 août à 20h30.
- marche le 16 août organisée par l'association « Faverney, Patrimoine et Animation » suivie d'un repas. Les habitants seront prochainement informés des modalités d'inscription.
- Du fait de travaux de réfection de la chaussée de part et d'autre du pont des Bénédictins du 6 au 10 juillet 2009, la circulation ne sera plus possible pendant cette période. Des itinéraires de déviation seront mis en place.
- Suite au prochain départ en retraite de M. l'abbé Jean COLETTE, l'Unité Pastorale de Faverney-Amance donnera une messe d'adieu le 15 août 2009 à la Basilique de Faverney à 10h30. Le dimanche 6 septembre 2009 sera également donnée une messe à la Basilique de Faverney à 10h30 afin d'accueillir son successeur, M. l'abbé DARTEVELLE. Il sera présenté par M. l'abbé Jean-Marie VUATTOUX, vicaire général.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier émanant de l'office National des Forêts l'informant de la vente d'un lot de bois ( lot n°09 6014, parcelle 33r) de la forêt communale de Faverney au profit de la SA EUROCHENE, située à Saint Lothain (39230). Le montant de la vente s'élève à 25 340 euros.
- Mardi 24 juin 2009 a eu lieu le 3<sup>ème</sup> conseil d'école de l'année du R.P.I. . Pour la rentrée 2009, 240 élèves seront accueillis dans les 10 classes réparties sur Faverney, Breurey-Les-

Faverney et Mersuay. Le poste de psychologue scolaire, non occupé cette année, a été attribué à madame GATT pour 2009/2010.

- Une nouvelle plaquette présentant les Petites Cités Comtoises de Caractère est disponible en Mairie de Faverney ainsi qu'au local situé près de la basilique, local où auront lieu des permanences les samedis et dimanches de juillet août de 14h à 18h.

- En partenariat avec la Municipalité, l'association « Faverney, Patrimoine et Animation » lance le projet « *Plus Belle la Ville* ». Il s'agit d'entamer une réflexion sur « l'apparence » du village afin d'essayer d'apporter des solutions pour en améliorer son image.

M. le Maire invite chaque membre du Conseil à prendre connaissance du questionnaire proposé par l'association. Ce questionnaire, une fois approuvé de tous, pourra être soumis en septembre prochain aux habitants de Faverney mais aussi aux personnes de passage.

- les membres du Conseil acceptent, à l'unanimité, d'ajouter un point à l'ordre du jour : remplacement employés communaux pendant congés d'été.

### DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Après examen, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de la maison à usage d'habitation propriété de monsieur RICHARD Laurent et de son épouse Nicole, née DECAILLIOZ, située 4 rue Sadi Carnot, cadastrée sections AB N°0009, sur une superficie totale de 303 m<sup>2</sup> au profit de monsieur GUIGNARD Cédric et de mademoiselle RICHARD Mélanie, domiciliés 4 rue Sadi Carnot à Faverney ( 70160). Le montant de la vente s'élève à 72 000 euros.

M. François Laurent ne prend pas part au vote.

### RENFORCEMENT RESEAU CONCEDE D'ELECTRICITE.

L'extension de la SA FAVERDIS implique un renforcement du réseau électrique. Le montant total des travaux s'élève à 60 241,98 euros TTC. 65 % de cette somme peut être financée par une subvention.

Après discussion, les membres du Conseil présents décident de faire la demande de subvention en vue de réaliser ces travaux et mandatent M. le Maire afin d'engager la prise en charge de la part restante par le magasin Shopi.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES.

M. le Maire donne la parole à M. Christian RONJAT, vice-président de la Communauté de Communes « *La Saône Jolie* » :

- Ce dernier rappelle au Conseil Municipal la date du prochain Conseil Communautaire, soit le jeudi 02 juillet à 18h30 à Port-Sur-Saône.

- Dans le cadre du 20<sup>ème</sup> Festival International de Folklore, un tournoi de football est organisé. M. DUBOIS Thierry est chargé du recrutement des joueurs de l'équipe représentant La Saône Jolie. Ainsi, le 11 juillet, cette dernière affrontera la Lituanie sur le stade de Faverney. Un repas champêtre sera ensuite servi à Port-Sur-Saône.

- L'opération '*Les Mardis du Terroir*' aura lieu à Faverney le 21 juillet 2009. Rendez-vous est donné devant la Poste à 17h30 pour la découverte du parcours des remparts, suivie d'une dégustation de produits régionaux.

### POINT SUR TRAVAUX EN COURS.

- Le premier « coup de pioche » de construction de l'atelier communal situé dans la zone « Les Grandes Bouteilles » à la sortie de Faverney, direction Amance, sera donné le 6 juillet prochain.

- Le dossier d'assainissement suit son cours, le dossier « Loi sur l'eau » va être déposé auprès des services compétents.

Place Sainte Gude, plusieurs affaissements du sol se sont produits avec enfoncement des pavés. La société Haustête a été contactée afin de constater à l'aide d'une caméra, l'état du réseau d'assainissement situé à cet emplacement est apparemment, cause du désordre.

### **TRAVAUX DU GYMNASSE : DESIGNATION DE RESPONSABLES.**

Afin d'assurer une meilleure gestion de l'utilisation du gymnase ainsi qu'un meilleur suivi des travaux à venir, M. le Maire suggère que des personnes référents pour le fonctionnement et l'entretien du gymnase soient désignées. Messieurs HUBACHER Philippe, GUEDIN François et DUBOIS Thierry se portent volontaires.

Après consultation, les entreprises BARAT Isolation de Froideconche (70300) et EMJ Sarl de Jussey (70 500) ont été retenues afin d'effectuer les travaux d'isolation et de chauffage du bâtiment qui débuteront dès juillet 2009.

Les subventions demandées auprès du Département ainsi que de la Région ont été accordées. Le Syndicat du collège apporte également une participation financière.

### **EXAMEN DEVIS POUR REPARATION BATTANT D'UNE CLOCHE.**

Dans le clocher de l'église abbatiale, le battant de la grosse cloche est tombé et il a dû être remis en place. Après examen, il apparait que ce battant est très ancien, avec masse de frappe usée. Il est également vrillé d'un quart de tour et son baudrier est vétuste avec des fixations très sommaires.

Après examen, le Conseil Municipal accepte l'offre de son remplacement par la S.A. Prêtre & Fils ( 25620 Mamirolle) pour un montant de 1 421,08 eurosTTC.

### **DEMANDE D'APPRENTISSAGE A L'ECOLE MATERNELLE.**

M. le Maire informe les membres du Conseil que mademoiselle GUILLOT Julie, qui était en stage d'apprentissage à l'école maternelle de Faverney a obtenu son diplôme.

Après concertation, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité d'accueillir une nouvelle stagiaire à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2009. La candidature de Mademoiselle HENRICOLAS Maéva domiciliée à Mersuay a été retenue. Cette décision est prise en accord avec madame JASSEY, directrice du R.P.I.

### **ETUDE DEMANDE PROJET D'ACCUEIL D'ADOLESCENTS.**

M. le Maire explique aux membres du Conseil que M. GUINOISEAUX Fabien, directeur adjoint du périscolaire de la FOL, souhaiterait mettre en place un accueil pour les adolescents sur la commune de Faverney. Il sollicite donc la Municipalité pour obtenir des locaux.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal pensent qu'un travail de réflexion est nécessaire entre M.GUINOISEAUX Fabien et les organismes déjà présents, en charge du même type d'actions, et ce, afin de travailler non pas en concurrence mais en complémentarité.

### **VOTE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE CCAS.**

Afin d'équilibrer le budget du CCAS, les membres du Conseil décident de voter une subvention complémentaire de 700 euros à l'article 657362 financé par un glissement de crédits de même montant de l'article 61523 « Voies et réseaux ».

## REPLACEMENT EMPLOYES COMMUNAUX PENDANT CONGES ETE.

Afin de suppléer les employés municipaux pendant leurs vacances d'été, le conseil décide à l'unanimité l'embauche de M. GEYER Franck. Cet emploi prendra effet au 3 août et se terminera au 31 août 2009.

## QUESTIONS DIVERSES.

- La réflexion sur la sécurité dans le village est toujours d'actualité avec :

- le stationnement en bas de la Grande Rue sur le trottoir empêchant toute visibilité pour les riverains sortant de leurs immeubles.

- le passage piétons dans le virage de la place Vauban mal positionné ? Dans ce même virage, nécessité de limiter la vitesse à 30 km / h ?

- Une interruption de séance est prononcée : monsieur CHOLLEY François, domicilié rue Catinat à Favorney fait part au Conseil Municipal des craintes des habitants de cette rue. La vitesse des véhicules dans ce bas de la rue où se trouve l'aire de jeux des enfants est excessive. M. CHOLLEY souhaite, si possible, la mise en sens unique ou alors, l'installation d'un panneau Stop, arrêtant les voitures au niveau de la rue Bichat.

Après discussion, le Conseil Municipal décide la mise en place d'un stop sur la rue Catinat, au niveau de la rue Bichat et ce, pour une période d'essais en espérant un ralentissement des véhicules descendant la rue Catinat.

- M. le Maire fait lecture de 2 courriers de monsieur PEQUEGNOT Jean, domicilié Grande Rue. M. PEQUEGNOT y exprime de nouveau son mécontentement en des termes très fermes quant aux conditions de stationnement et de circulation dans la Grande Rue tout en soulignant « l'incompétence du conseil municipal sur le sujet ». Dont acte...

